

Forum International sur la Prévention Routière L'INPS a joué un rôle important

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 12 DÉCEMBRE 2023

1483

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Sommet de la CEDEAO

La Conférence contre l'AES!



Fin du mandat :
La mission de l'ONU baisse pavillon au Mali



Mali : Le CNT détaille
les allocations budgétaires pour 2024

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

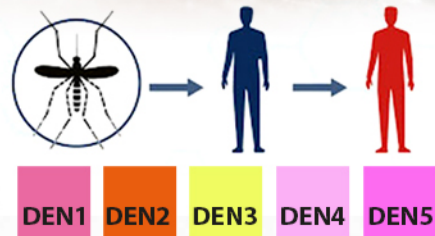


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante

Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.20



P.25



P.32



/ Une /

Sommet de la CEDEAO :
La Conférence contre l'AES !

P.4

/ Breves /

EID : Le Ministre Ikassa préside la cérémonie d'ouverture
RM6 : Le camp de la Minusma de Mopti rétrocédé aux FAMA
FAMA : Des organisations faitières chez le CEM-GA
Lutte contre la corruption :
23 nouveaux milliardaires décelés entre 2019 et 2022

P.20
P.21
P.22
P.23

/ Actualité /

Forum International sur la Prévention Routière :
L'INPS a joué un rôle important
Fin du mandat : La mission de l'ONU baisse pavillon au Mali

P.25
P.27

/ Politique /

Mali : Le CNT détaille les allocations budgétaires pour 2024
Colloque international de Bamako :
Échanges sur le Genre et inégalités sociales !

P.30
P.32

/ Culture & Société /

Indélicatesse des futures mariées à leurs beaux parents :
La présence "FALI NI WOTORO" comme alibi !

P.34

/ International /

Empreinte verte :
Le Pipeline d'Export Niger-Bénin « fait place » aux réserves forestières
Niamey-Lomé :
Tiani opte pour la médiation de Faure

P.35
P.37

/ Sport /

Couverture efficiente de la prochaine CAN :
L'AJSM réarme les journalistes sportifs maliens

P.39

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations

(AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Sommet de la CEDEAO

La Conférence contre l'AES!

La soixante-quatrième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est tenue le 10 décembre 2023 à Abuja, en République fédérale du Nigeria. Plusieurs décisions ont été prises concernant l'organisation, la lutte contre le terrorisme, la gestion des transitions, etc. Cependant, la création de l'Alliance des États du Sahel ne semble pas être bien accueillie par les chefs d'État.

Les processus de transition dans la région étaient au centre de cette session ordinaire et étaient très attendus par les populations de l'espace CEDEAO. Le Burkina Faso, la Guinée, le Mali et le Niger, des pays ayant connu des coups d'État, ont

été au cœur des discussions. La conférence a pris note de la réunion de la Troïka présidentielle +1 (Niger) à Abuja, au Nigeria, le 18 juillet 2023, qui portait sur l'examen de la situation politique et sécuritaire dans la région, notamment les processus de transition dans ces pays.

Si la conférence s'est félicitée du "bon déroulement du référendum national organisé au Mali et a félicité les autorités de transition pour leurs efforts déployés", la CEDEAO exprime également sa "préoccupation face aux réticences récemment affichées par les autorités de transition" à coopérer avec elle pour la mise en œuvre des programmes de transition visant à rétablir l'ordre constitutionnel. Les chefs d'État

ont déploré "les décisions prises unilatéralement concernant la mise en œuvre du programme de transition qui avait été convenu avec la CEDEAO". Des visites d'urgence seront bientôt organisées au Burkina Faso, en Guinée et au Mali afin de renouer le dialogue avec ces trois pays en vue d'une mise en œuvre inclusive du programme de transition.

La levée des sanctions contre les plus hautes autorités est la plus grande annonce pour les pays en transition. "La Conférence demande aux États membres d'exempter les présidents, premiers ministres et ministres des Affaires étrangères des États membres en transition des interdictions de voyage et autres sanctions ciblées imposées aux trois

États membres”, peut-on lire dans le communiqué final.

La conférence a exhorté le Mali à coopérer avec les pays contributeurs de troupes de la MINUSMA afin de leur permettre de retirer leurs équipements de leurs contingents du territoire malien avant l’expiration du délai.

Cependant, la création de l’Alliance des États du Sahel (AES) est mal perçue par la conférence. La Conférence rejette toute forme d’alliance visant à diviser la région et à promouvoir des intérêts régionaux internes, a clairement indiqué le communiqué. Il invite les États membres à veiller à l’unité d’action régionale en se conformant pleinement aux décisions prises collectivement au sein de la Conférence.

“Cette alliance fantôme semble destinée à détourner l’attention de notre quête commune de démocratie et de bonne gouvernance. Nous refusons de nous laisser détourner de la poursuite de nos rêves collectifs d’intégration de la CEDEAO, tels qu’énoncés dans nos cadres institutionnels et juridiques”, a déclaré Bola Ahmed Tinubu, président en exercice de la CEDEAO.

Concernant le cas du Niger, la Conférence a salué les efforts déployés par le président en exercice de la Conférence, Bola Ahmed Tinubu, président de la République fédérale du Nigeria, pour parvenir à un règlement pacifique de la crise politique. Cependant, la Conférence déplore le maintien en détention du président Mohamed Bazoum, de sa famille et de ses collaborateurs par le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) et le manque d’engagement du CNSP à rétablir l’ordre constitutionnel. La Conférence demande au CNSP de libérer immédiatement et sans condition le président Mohamed Bazoum, les membres de sa famille et ses collaborateurs.

Un comité des chefs d’État, composé de Faure Gnassingbé du Togo, Julius Maada Bio de la Sierra Leone, ainsi que des représentants du président de la République fédérale du Nigeria et du président du Bénin, a été mis en



place pour engager le dialogue avec le CNSP et les autres parties prenantes nigériennes. L’objectif est de convenir d’une feuille de route pour une transition de courte durée, de mettre en place des organes de transition et de faciliter la création d’un mécanisme de suivi et d’évaluation de la transition.

L’assouplissement progressif des sanctions imposées au Niger est conditionné par l’issue des discussions avec le CNSP.

Situation humanitaire et institutionnelle:

Les chefs d’État et de gouvernement expriment leur profonde préoccupation face à la situation humanitaire désastreuse qui prévaut dans la région, continuant d’affecter l’éducation, les moyens de subsistance et le bien-être des populations les plus touchées, en particulier les enfants et les femmes. La Commission est invitée à fournir des ressources et un soutien aux populations en situation humanitaire difficile dans la région.

Les conclusions de la 91^{ème} session ordinaire du Conseil des ministres

ont également été approuvées par la Conférence.

En ce qui concerne les réformes institutionnelles, la Conférence encourage les institutions de la Communauté à poursuivre leurs efforts visant à améliorer leurs performances institutionnelles et, par conséquent, à accélérer leur processus de recrutement. Par ailleurs, la Conférence a décidé de lancer une série d’activités sur une période d’un an au Ghana, tandis que la célébration aura lieu au Togo en 2025. En ce qui concerne la coopération internationale, la Conférence a appelé les parties à prendre en compte les aspirations de développement des pays en développement en général et de l’Afrique en particulier.

Performances économiques et intégration régionale

“La Conférence prend note des performances enregistrées par les économies de la CEDEAO au cours de l’exercice 2023, qui dépendent de la conjoncture économique et de l’inflation mondiale. En particulier, le taux de croissance de la région a ralenti



à 3,7 % en 2023, contre 3,9 % en 2022, l'inflation moyenne annuelle a atteint un pic de 20 %, comparativement au taux de 17,3 % enregistré en 2022, et la dette publique s'est encore accrue pour atteindre 48,8 % du PIB, contre 36,8 % du PIB en 2022".

Les chefs d'État se sont félicités des diverses mesures prises par les États membres dans le but d'atténuer les effets négatifs de la récession économique mondiale. Par ailleurs, la Conférence a pris note du rapport intérimaire du Comité de haut niveau chargé des dispositions pratiques pour le lancement de l'ECO et engage ledit Comité à poursuivre ses travaux et à lui soumettre un compte-rendu lors de la 65^{ème} session de la Conférence.

La question de la Task Force du Schéma de libéralisation des Échanges de la CEDEAO (SLEC), avec le soutien de la Commission, vise à accélérer la mise en œuvre des mesures visant à faciliter la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO en général et sur le corridor Abidjan-Lagos en particulier.

Paix, sécurité et démocratie

La Commission de la CEDEAO a été félicitée pour ses efforts en faveur de

la consolidation de la démocratie, de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région. Des élections se sont déroulées de manière pacifique au Nigeria, en Guinée-Bissau, en Sierra Leone et au Liberia. La Conférence se félicite du règlement pacifique du contentieux électoral au Nigeria ainsi que de l'issue pacifique du dialogue facilité entre l'opposition et le gouvernement en Sierra Leone.

Cependant, elle déplore la persistance des défis liés à l'insécurité et à l'instabilité dans la région, causés par le terrorisme, l'extrémisme violent, la criminalité transnationale organisée, ainsi que les changements anticonstitutionnels de gouvernement. En ce qui concerne la démocratie et la bonne gouvernance, la Conférence demande à la Commission de mener une réflexion approfondie, en collaboration avec les parties concernées, sur les liens entre les processus électoraux, la démocratie et le développement. Elle demande également à la Commission de formuler des recommandations pratiques pour améliorer la transparence et la crédibilité des élections, ainsi que pour promouvoir un développement inclusif et une gouvernance responsable.

La Commission envisage également d'organiser un Sommet extraordinaire sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement dans un proche avenir.

Les chefs d'État condamnent fermement les violences survenues à Bissau le 1^{er} décembre 2023, qui étaient motivées par la volonté de perturber l'ordre constitutionnel et l'État de droit dans le pays.

La CEDEAO félicite le gouvernement et le peuple libériens pour le déroulement pacifique des élections générales.

En ce qui concerne la lutte contre le terrorisme et autres menaces, la Conférence réaffirme son engagement à éradiquer le terrorisme et les autres menaces pesant sur la paix, la sécurité et la stabilité de la région. La Commission a reçu l'ordre de prendre immédiatement des mesures pour activer la Force en attente de la CEDEAO en mode cinétique, afin de mener des opérations de lutte contre le terrorisme dans les zones infestées par les groupes armés terroristes (GAT).

Lire en encadré le communiqué final du sommet



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

Original : Anglais

**SOIXANTE-QUATRIÈME (64^{ÈME}) SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE
DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA CEDEAO**

10 décembre 2023, Abuja, République fédérale du Nigeria

COMMUNIQUÉ FINAL

1. La soixante-quatrième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est tenue le 10 décembre 2023 à Abuja, en République fédérale du Nigeria, sous la présidence de S.E. M. **Bola Ahmed Tinubu (GCFR)**, Président de la **République fédérale du Nigéria** et Président en exercice de la Conférence.

2. Les Chefs d'État suivants ou leurs représentants dûment mandatés ont participé au Sommet :

S.E. **Adama Barrow**, Président de la République de Gambie ;
S.E. **Nana Addo Dankwa Akufo-Addo**, Président de la République du Ghana ;
S.E. Général **Umaro Sissoco Embaló**, Président de la République de Guinée-Bissau ;
S.E. **Georges Manneh Weah**, Président de la République du Liberia ;
S.E. **Bola Ahmed Tinubu**, Président de la République fédérale du Nigeria ;
S.E. **Julius Maada Bio**, Président de la République de Sierra Leone ;
S.E. **Faure Essozimna Gnassingbé**, Président de la République Togolaise ;
S.E. **Tiémoko Meyliet Koné**, Vice-président de la République de Côte d'Ivoire ;
S.E. **Ouhoumoudou Mahamadou**, Premier ministre de la République du Niger ;
S.E. **Olushegun Adjadi Bakari**, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Bénin ;
S.E. **Rui Alberto de Figueiredo Soares**, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration régionale de la République du Cabo Verde ;
S.E. **Ismaila Madior Fall**, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur de la République du Sénégal.

Version finale

1

3. Ont également participé à la session :

S.E. **Omar Alieu Touray**, Président de la Commission de la CEDEAO;

S.E. **Abdoulaye Diop**, Président de la Commission de l'UEMOA;

S.E. **Goodluck Ebele Jonathan**, ancien Président de la République fédérale du Nigeria, et Médiateur de la CEDEAO au Mali;

S.E. **Leonardo Santos Simão**, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) ;

S.E. **Bankole, Adeoye**, Commissaire de l'Union africaine pour les Affaires politiques, la Paix et la Sécurité.

4. Lors de la cérémonie d'ouverture, une allocution de bienvenue a été prononcée par **S.E. Dr. Omar Alieu TOURAY**, Président de la Commission de la CEDEAO. Par la suite, **S.E.M. Bola Ahmed TINUBU**, Président de la République fédérale du Nigéria et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat, a prononcé le discours d'ouverture. Ensuite, **S.E. Leonardo Santos Simão**, Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et **S.E. Amb. Bankole Adeoye**, Commissaire aux Affaires politiques, à la Paix et la Sécurité à l'Union Africaine, ont tour à tour délivré des messages de bonne volonté.

5. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris note du Rapport annuel 2023 du Président de la Commission de la CEDEAO sur l'état de la Communauté, ainsi que des rapports de la 51^{ème} session ordinaire du Conseil de Médiation et de Sécurité et de la 91^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de la CEDEAO.

6. Ils ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des rapports et à la pertinence des recommandations qui y sont contenues et qui visent à approfondir le processus d'intégration économique et monétaire et à consolider la stabilité politique, la paix et la sécurité dans la région.

7. En vue de consolider les acquis du processus d'intégration et de soutenir une région inclusive, où règnent la paix, la sécurité et la prospérité, la Conférence a pris les décisions suivantes:

A. PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES PRIORITAIRES D'INTÉGRATION RÉGIONALE

Au titre de la performance économique

8. La Conférence prend note des performances enregistrées par les **économies de la CEDEAO** au cours de l'exercice 2023, tributaires de la conjoncture économique et de l'inflation au plan mondial. En particulier, le taux de croissance de la région a ralenti à 3,7 % en 2023, contre 3,9 % en 2022, l'inflation moyenne annuelle a atteint un pic de 20%, comparativement au taux de 17,3 % enregistré en 2022, et la dette publique s'est encore accrue pour atteindre 48,8 % du PIB, contre 36,8 % du PIB en 2022.

9. La Conférence se félicite des diverses mesures prises par les États membres dans l'objectif d'atténuer les effets négatifs de la récession économique mondiale, tout en les exhortant à

Version Finale



2

poursuivre les réformes structurelles en vue du développement économique, notamment par la promotion du secteur privé, la diversification de leurs économies, ainsi que l'augmentation des investissements dans les secteurs sociaux.

Au titre de la monnaie unique

10. La Conférence prend note du rapport intérimaire du Comité de haut niveau chargé des dispositions pratiques pour le lancement de l'ECO et engage ledit Comité à poursuivre ses travaux et lui soumettre un compte-rendu à ce sujet lors de la 65^{ème} session de la Conférence.

11. La Conférence ordonne à l'IMAO et l'AMAO de prendre part aux travaux du Comité de haut niveau chargé des dispositions pratiques en vue du lancement de l'ECO.

Au titre des obstacles à la libre circulation des biens sur le corridor Abidjan-Lagos

12. La Conférence exhorte la Task Force du Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC) à s'atteler, avec le soutien de la Commission, à l'accélération de la mise en œuvre des mesures visant à faciliter la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO en général et sur le corridor Abidjan-Lagos, en particulier.

B. PAIX, SÉCURITÉ ET DÉMOCRATIE

Au titre de la Paix, de la Sécurité et de la Gouvernance dans la région

13. La Conférence salue les efforts déployés par les États membres et la Commission de la CEDEAO en vue de la consolidation de la démocratie, de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région. Elle note, en particulier, les élections qui se sont déroulées de manière pacifique au cours de l'année au Nigeria, en Guinée Bissau, en Sierra Leone et au Liberia. La Conférence se félicite du règlement pacifique du contentieux électoral en République Fédérale du Nigéria ainsi que de l'issue pacifique du dialogue facilité entre l'opposition et le gouvernement en République de Sierra Leone.

14. La Conférence note la persistance des défis liés à l'insécurité et l'instabilité dans la région, engendrés par le terrorisme, l'extrémisme violent, la criminalité transnationale organisée, ainsi que les changements anticonstitutionnels de gouvernement.

15. La Conférence réaffirme son engagement à promouvoir la paix, la démocratie et la bonne gouvernance dans l'espace ouest-africain et exhorte les États membres à respecter les principes du Protocole de la CEDEAO relatif au Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, ainsi que ceux du Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance. À cet égard, elle a pris les décisions suivantes :

AU TITRE DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA BONNE GOUVERNANCE

16. La Conférence engage la Commission à entreprendre, avec les parties concernées, une

Version Finée



3

réflexion approfondie sur les liens entre processus électoraux, démocratie et développement, et à formuler des recommandations pratiques sur l'amélioration de la transparence et de la crédibilité des élections, ainsi que la promotion d'un développement inclusif et d'une gouvernance responsable.

17. Elle demande en outre à la Commission d'intensifier les consultations avec les États membres, afin de finaliser et de soumettre en vue de son adoption le projet de Protocole additionnel révisé sur la démocratie et la bonne gouvernance.

18. La Conférence engage la Commission à entreprendre une réflexion en profondeur sur la possibilité d'organiser un Sommet extraordinaire portant sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement.

19. Concernant la **Gambie**, la Conférence exhorte le Gouvernement et les parties prenantes à accélérer l'adoption d'une nouvelle Constitution, avant les élections générales de 2026, ainsi la mise en œuvre du Livre blanc émanant des recommandations de la Commission Vérité, Réparation et Réconciliation.

20. La Conférence décide de proroger le mandat de la Mission de la CEDEAO en Gambie (ECOMIG) d'un an, et charge la Mission d'accompagner la Gambie dans la mise en œuvre du Livre blanc et des réformes nécessaires du secteur de la défense et de la sécurité.

21. S'agissant de la **Guinée Bissau**, la Conférence condamne fermement les violences qui ont éclaté à Bissau le 1^{er} décembre 2023, motivées par la volonté de perturber l'ordre constitutionnel et l'Etat de droit dans le pays.

22. Elle loue l'action des éléments loyaux des forces de sécurité de Guinée Bissau et exprime sa solidarité avec le peuple et avec l'autorité constitutionnelle de Guinée Bissau.

23. La Conférence exprime sa vive préoccupation face aux récents développements intervenus en Guinée Bissau et aux menaces qu'ils constituent pour l'ordre constitutionnel. Elle en appelle par conséquent au respect strict de la constitution nationale, ainsi qu'à une enquête transparente, dans le respect de la loi, sur les divers événements qui sont survenus, dans la perspective d'un rétablissement rapide de l'ensemble des institutions nationales.

24. La Conférence engage la Commission à accompagner la Guinée Bissau dans ses efforts de consolidation de la démocratie, de la paix et de la stabilité, notamment par l'achèvement des travaux de révision en cours de la Constitution et la réforme urgente du Secteur de la Défense et de la Sécurité.

25. La Conférence exhorte l'ensemble des acteurs à s'abstenir de tout acte susceptible de perturber la paix en Guinée Bissau, tout en appelant l'ensemble des institutions à promouvoir le dialogue et veiller au respect des normes démocratiques.

Version Finale



4

26. La Conférence décide en outre de proroger d'un an le mandat de la Mission d'appui de la CEDEAO à la stabilisation en Guinée-Bissau (MAGB) et charge la Commission de prendre des mesures visant à réviser le mandat de la mission.

27. En ce qui concerne le **Liberia**, la Conférence félicite le Gouvernement et le peuple libériens pour le déroulement pacifique des élections générales. Elle adresse ses félicitations à l'Ambassadeur Joseph Boakai pour son élection en qualité de Président de la République, tout en saluant les qualités d'homme d'Etat dont a fait preuve le Président George Weah, en acceptant de bonne grâce les résultats du scrutin.

28. La Conférence encourage les dirigeants et les citoyens du Liberia à continuer de promouvoir la cohésion sociale. Elle invite la Commission à accompagner le Liberia dans ses efforts.

29. Concernant la **Sierra Leone**, la Conférence condamne fermement la tentative de coup d'Etat du 26 novembre 2023, ayant occasionné des pertes en vies humaines et la destruction de biens. Elle exhorte les instances judiciaires à diligenter des enquêtes rigoureuses et transparentes sur ces événements, en vue d'en identifier les auteurs et de les traduire en justice.

30. La Conférence se félicite de la signature de « l'Accord pour l'unité nationale » à la suite du dialogue de médiation entre le Gouvernement et le Congrès de tout le peuple (APC), parti d'opposition ; de plus, elle exhorte tous les partis et les différents acteurs concernés à mettre en œuvre l'Accord de bonne foi et dans les délais impartis.

31. La Conférence instruit la Commission de continuer à accompagner la Sierra Leone dans le cadre de ces efforts. Elle l'engage également à faciliter le déploiement d'une mission de sécurisation de la CEDEAO en Sierra Leone pour aider à stabiliser le pays.

32. Concernant le **Sénégal**, la Conférence prend note des préparatifs en vue de l'élection présidentielle du 25 février 2024 et exhorte le Gouvernement et les parties prenantes au processus électoral à continuer d'accorder la priorité à l'inclusivité et à la transparence en vue de la tenue du scrutin. La Conférence invite vivement toutes les parties prenantes à veiller au respect strict des normes constitutionnelles, des protocoles de la CEDEAO et de l'État de droit dans la gestion du processus électoral et d'autres questions connexes, afin de renforcer davantage la culture démocratique du pays.

AU TITRE DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET D'AUTRES QUESTIONS DE SÉCURITÉ CONNEXES

33. **La Conférence** réaffirme son engagement en faveur de l'éradication du terrorisme et d'autres menaces pesant sur la paix, la sécurité et la stabilité de la région. À cette fin, elle :

- i. Ordonne à la Commission de reprendre sans délai les mesures visant à activer la Force en attente de la CEDEAO en mode cinétique, pour mener des opérations de lutte contre le terrorisme dans les zones infestées par les groupes armés terroristes (GAT) ;

Version Finale



5

- ii. rappelant les décisions prises lors du sommet du 9 juillet 2023 à Bissau, charge la Commission d'accélérer la convocation de la réunion des Ministres des Finances et de la Défense des États membres pour arrêter les modalités de mobilisation des ressources financières, humaines et matérielles internes sur une base obligatoire, en vue d'un soutien au déploiement de la force régionale de lutte contre le terrorisme ;
- iii. prend note du démarrage de la mission de l'Envoyé spécial chargé de la lutte contre le terrorisme, l'Ambassadeur Baba Kamara, et demande à la Commission de prendre des dispositions pour faciliter cette mission ;
- iv. engage la Commission à intensifier la collaboration dans le cadre d'initiatives sous-régionales de lutte contre le terrorisme, notamment l'Initiative d'Accra, et le MNJT ;
- v. exhorte les États membres à accroître le financement des opérations et exercices maritimes conjoints dans la région, ainsi qu'à améliorer la coordination et la collaboration entre les différents ministères, départements et agences chargés de la sécurité maritime.

AU TITRE DE LA SITUATION POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DU NIGER

34. La Conférence a rappelé les décisions qu'elle a prises lors de ses sommets extraordinaires tenus respectivement le 30 juillet et le 10 août 2023, sur la situation politique en République du Niger. Elle salue dans ce cadre les efforts engagés par le Président en exercice de la Conférence, Son Excellence Bola Ahmed Tinubu, Président de la République fédérale du Nigéria, en vue d'assurer un règlement pacifique de la crise politique. La Conférence déplore profondément le maintien en détention du Président Mohamed Bazoum, de sa famille et de ses collaborateurs par le *Conseil national pour la sauvegarde de la patrie* - CNSP) et le manque d'engagement de la part du CNSP à rétablir l'ordre constitutionnel. En conséquence :

- i. La Conférence demande au CNSP de procéder à la libération immédiate et sans condition du Président Mohamed Bazoum, des membres de sa famille et de ses collaborateurs ;
- ii. La Conférence décide, par ailleurs, de mettre en place un Comité des Chefs d'État composé de **S.E. Faure Gnassingbé**, Président de la République Togolaise, **S.E. Julius Maada Bio**, Président de la République de Sierra Leone, et de **Représentants** du Président de la République fédérale du **Nigeria** et du Président de la République du **Bénin** pour engager le dialogue avec le CNSP et les autres parties prenantes nigériennes, en vue de convenir d'une feuille de route pour une transition de courte durée, de mettre en place des organes de transition, et de faciliter la création d'un mécanisme de suivi et évaluation de la transition, en vue du rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel.
- iii. Sur la base des résultats des discussions du Comité des Chefs d'État avec le CNSP, la Conférence pourra envisager un assouplissement progressif des sanctions imposées au Niger.

Version Finale



6

- iv. Si le CNSP ne se conforme pas aux conclusions des discussions avec le Comité, la CEDEAO maintiendra l'ensemble des sanctions, et elle demandera à l'Union africaine et à ses partenaires d'appliquer les sanctions ciblées à l'encontre des membres du CNSP et de leurs associés.

AU TITRE DES PROCESSUS DE TRANSITION DANS LA RÉGION

35. La Conférence prend note de la réunion de la Troïka présidentielle +1 (Niger) à Abuja, au Nigeria, le 18 juillet 2023, consacrée à l'examen de la situation politique et sécuritaire dans la région, notamment des processus de transition au Burkina Faso, en Guinée et au Mali.
36. La Conférence se félicite du bon déroulement du référendum national organisé au Mali et félicite les autorités de transition pour les efforts déployés à cet effet ;
37. Elle note avec préoccupation les réticences affichées récemment par les autorités de transition pour coopérer avec la CEDEAO dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de transition et d'autres activités revêtant un intérêt pour la région.
38. La Conférence déplore les décisions prises unilatéralement en ce qui concerne la mise en œuvre du programme de transition qui avait été convenu avec la CEDEAO.
39. La Conférence engage la Troïka à entreprendre d'urgence des visites au Burkina Faso, en Guinée et au Mali, en vue de renouer le dialogue avec les trois pays pour la mise en œuvre inclusive du programme transition.
40. La Conférence engage la Commission à continuer d'aider les États membres en transition à relever les défis sécuritaires, et à leur fournir une assistance humanitaire.
41. La Conférence demande aux États membres d'exempter les présidents, premiers ministres et ministres des Affaires étrangères des États membres en transition, des interdictions de voyage et des autres sanctions ciblées imposées aux trois États membres.
42. La Conférence exhorte le Mali à coopérer avec les pays contributeurs de troupes de la MINUSMA, pour leur permettre de retirer les équipements de leurs contingents du territoire malien avant l'expiration du délai.
43. La Conférence rejette toute forme d'alliance visant à diviser la région et promouvoir des intérêts régionaux en son sein.
44. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement invitent vivement les États membres à veiller à l'unité d'action au plan régional, en se conformant pleinement aux décisions prises collectivement au sein de la Conférence.

Version Finale



7

SUR LA SITUATION HUMANITAIRE DANS LA RÉGION

45. Les Chefs d'État et de Gouvernement expriment leur profonde préoccupation face à la situation humanitaire désastreuse qui prévaut dans la région, continuant d'affecter l'éducation, les moyens de subsistance et le bien-être des populations les plus touchées, en particulier les enfants et les femmes. À cet égard, la Conférence demande à la Commission de fournir des ressources et un appui aux populations se trouvant dans une situation humanitaire difficile dans la région.

C. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

46. La Conférence approuve les conclusions de la 91^{ème} Session ordinaire du Conseil des ministres.

Au titre des réformes institutionnelles

47. La Conférence engage les institutions de la Communauté à poursuivre les efforts visant à améliorer leurs performances institutionnelles et, en conséquence, à accélérer leur processus de recrutement.

Au titre des performances du Prélèvement communautaire

48. En vue de continuer à doter la Communauté des ressources nécessaires à l'exécution de ses programmes et activités, la Conférence exhorte les États membres à s'acquitter, sans délai, de leurs arriérés de contribution et de leurs paiements. Elle invite par ailleurs les États membres à veiller à l'application stricte des dispositions du Protocole sur le Prélèvement communautaire.

S'agissant du Jubilé d'or de la CEDEAO en 2025

49. La Conférence décide de lancer une série d'activités sur une période d'un an au Ghana, tandis que la célébration aura lieu au Togo en 2025.

S'agissant de la coopération internationale

50. Les Chefs d'État et de Gouvernement expriment leur profonde gratitude aux partenaires au développement de la CEDEAO, pour leur appui constant à la réalisation des objectifs de la Communauté, et pour le vif intérêt qu'ils ne cessent de porter au développement de la région ouest africaine, ainsi qu'à la consolidation de la paix et de la sécurité dans cet espace régional.

51. En ce qui concerne la **COP28**, la Conférence appelle les Parties à prendre en compte les aspirations de développement des pays en développement en général et de l'Afrique en particulier.

D. QUESTIONS DIVERSES

Hommages et Remerciements

52. Les Chefs d'État et de Gouvernement rendent un vibrant hommage à **S.E. Macky Sall**,

Version Finale

8

Président de la République du Sénégal, et **S.E. Georges Manneh Weah**, Président de la République du Liberia, pour leur leadership exemplaire dans le processus d'intégration régionale et leur contribution à l'enracinement des valeurs de paix, de démocratie et de solidarité en Afrique de l'Ouest.

53. Les Chefs d'État et de Gouvernement expriment leur profonde gratitude au Président et au Gouvernement de la République fédérale du Nigeria pour leur généreuse hospitalité et pour les excellents moyens mis à leur disposition afin d'assurer le bon déroulement de la session.

Date et lieu du prochain sommet

54. La soixante-cinquième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement se tiendra à une date qui sera déterminée ultérieurement, en consultation avec le Président de la Conférence.

FAIT A ABUJA, LE 10 DECEMBRE 2023

LA CONFÉRENCE

■ Biandjan Doumbia

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALE, LOCALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74^{ème} Malinké
 MIGRATION IRREGULIERE :
 48 MALIENS PERISSENT EN MER

■ **Autorité Indépendante de Gestion des Elections - AIGE Mali Officiel**

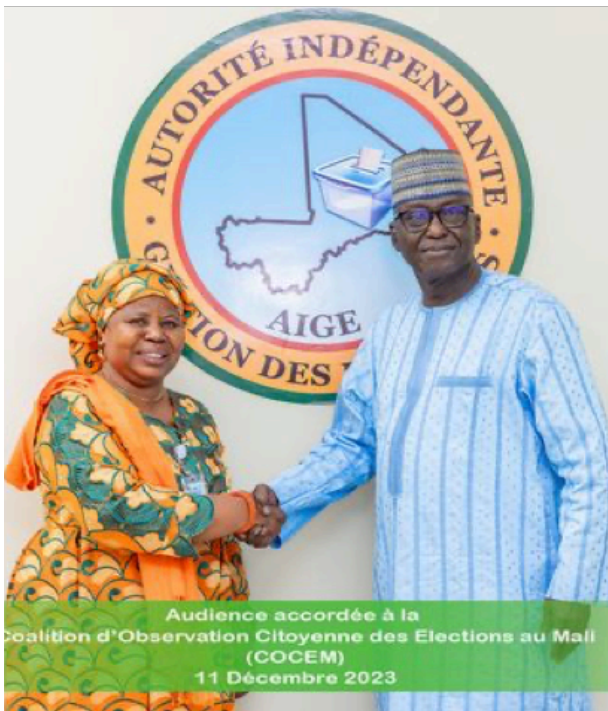


AIGE/ Société civile : Les vertus du dialogue

Le Président de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections, Moustapha SM CISSE, a reçu en audience ce lundi 11 décembre 2023 au collège de l'AIGE, une délégation de la Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Mali (COCEM) conduite par, sa présidente d'honneur Mme Bouaré Bintou Founé SAMAKE.

Le processus électoral et la révision annuelle des listes électorales étaient au centre des échanges.

COCEM
Département des Relations publiques.



■ **VeriteMalienne**



Urgent
Safiskha la rappeuse Malienne à été arrêté par la Brigade Investigation Judiciaire [B.I.J] de Bamako. Merci à la Brigade Investigation Judiciaire. La lutte continue !!!

■ **Samprin Bob**



Abdoulaye Kone : On vous demande pas d'amélioration, juste de faire revenir la fourniture d'électricité au niveau où vous l'avez trouvée en venant. C'est trop demandé ?

■ **Nahomi Amoussou Alafé**



Le Généreux et Humble TIKEN JAH FAKOLY

En 2006, je présentais l'émission REGGAE FOR EVER sur RTI1 par le truchement du programme RTI MUSIC, dirigé par le maître BARTHÉLÉMY INABO ZOUZOUA.

À la fin d'une des émissions, lors d'un debriefing, il m'a été annoncé une nouvelle extraordinaire pour moi. La Star Internationale TIKEN JAH FAKOLY aimait mon émission et m'invitait à couvrir son concert au Mali.

Moi ? oui moi... La petite NAHOMI qui avait à peine les moyens pour s'habiller, qui mangeait à peine 3 fois par jour avec un salaire de 50.000F CFA, allait prendre l'avion pour la première fois en tant qu'adulte. Ma mère m'avait raconté que j'avais déjà pris l'avion quand j'étais petite mais je ne m'en souvenais pas. Là, j'étais bien consciente. Une Star que j'appréciais de loin aimait mon style d'animation. J'ai pensé au fond de mon cœur: « Donc c'est ça on appelle sortir de la boue pour manger à la table des rois »

Au Mali, TIKEN nous a reçus comme des rois. Hôtel 5 étoiles, déplacement dans de grosses voitures, etc...

Je regardais la Star et je n'en revenais pas. Il était très courtois, accessible, disponible, un peu timide mais toujours souriant.

Le concert devant plus de 10.000 personnes était un véritable succès. De retour en CÔTE D'IVOIRE, j'avais environ 10 reportages sur la vie du descendant de FAKOLY. À chaque diffusion d'un de ses reportages, il m'appelait ou me laissait un SMS pour me féliciter et me remercier.

J'ai appris avec lui, qu'être une Vraie Star, passe par l'humilité et la reconnaissance aux fans qui t'applaudissent

17 ans après cette rencontre, je reste toujours admirative de son talent, son intelligence et sa simplicité

17 ans après, ce 8 décembre 2023, j'ai été super heu-

reuse de voir ma Star réaliser un rêve annoncé en 2006 au Mali: faire rayonner davantage la musique reggae à partir de la Côte d'Ivoire. Enfin cette année, le REGGAE à son FESTIVAL dans notre pays. Chapeau pour la très bonne organisation de AFRICA REGGAE FESTIVAL

KÔRÔ, Merci pour tes enseignements. Merci pour ton humilité. Merci d'être un exemple.

Grand frère, Merci pour hier, pour aujourd'hui et pour demain

Que Dieu te bénisse et t'accorde une très bonne santé dans le succès.

JAH !!! RASTAFARI !!! PEACE AND LOVE

#La_pièce_unique #TATANAHOMI #NAHOMI_FAVEUR #TikenJahFakoly #REGGAE #CÔTEDIVOIRE



■ Pape Sane l'Officiel



Cérémonie d'ouverture de la session de formation de haut niveau pour la CAN Côte d'Ivoire 2023 à l'endroit des journalistes sportifs du Mali.

Cette session est organisée par la FEMAFoot en collaboration avec l'Association des Journalistes Sportifs du Mali (AJSM).

Au cours de cette session, l'expert média CAF, Aliou Gologo passera en revue les grandes lignes d'une couverture par les médias accrédités pour une phase finale de CAN, notamment le système d'accréditation, le guide des médias, les opérations médias de la CAF ainsi que d'autres activités et pratiques média de toutes les compétitions de la CAF.

C'est ainsi parti pour 2 jours de formation !



■ Vive Les Aigles du Mali



Fousseny DIAWARA rejoint la Guinée

Le poste de sélectionneur adjoint du Sénégal National est désormais occupé par Fousseni Diawara, ancien International footballeur et sélectionneur adjoint du Mali. Le consultant à Canal+ sport, prend ainsi la place de Charly Paquille et sera l'adjoint de Kaba Diawara à la CAN !

Bonne chance pour ta nouvelle mission #Damangulé !



■ **Primature du Mali**



PRIMATURE Ouverture du séminaire de haut niveau sur le renforcement des capacités des cadres du Cabinet du Premier ministre, du Cabinet de Défense du Premier ministre, du Secrétariat général du gouvernement, du Service de gestion de la Cité et de la Direction Administrative et Financière de la Primature sur le partenariat Public-Privé (PPP).

L'objectif général de ce séminaire dira le Directeur de Cabinet Adjoint M.Mahamadou Touré est de renforcer les compétences des cadres des différents services du Premier ministre dans le domaine des Partenariats Publics- Privés.

Les thèmes retenus pour cet atelier sont entre autres :

Définition des besoins, identification et évaluation préalable des projets susceptibles d'être développés en PPP

Cadre Juridique et institutionnel des PPP au Mali;

Qu'est-ce qu'un PPP et pourquoi recourir au PPP ?

Impacts financiers pour l'Etat des clauses de résiliation des contrats PPP

Aspects financiers des projets PPP.



■ **mountagatal**



@mountagatal

Message Me MOUNTAGA TALL à l'occasion de la commémoration du 10 décem... <https://youtu.be/Xyt6diR-8fNE?feature=shared> via

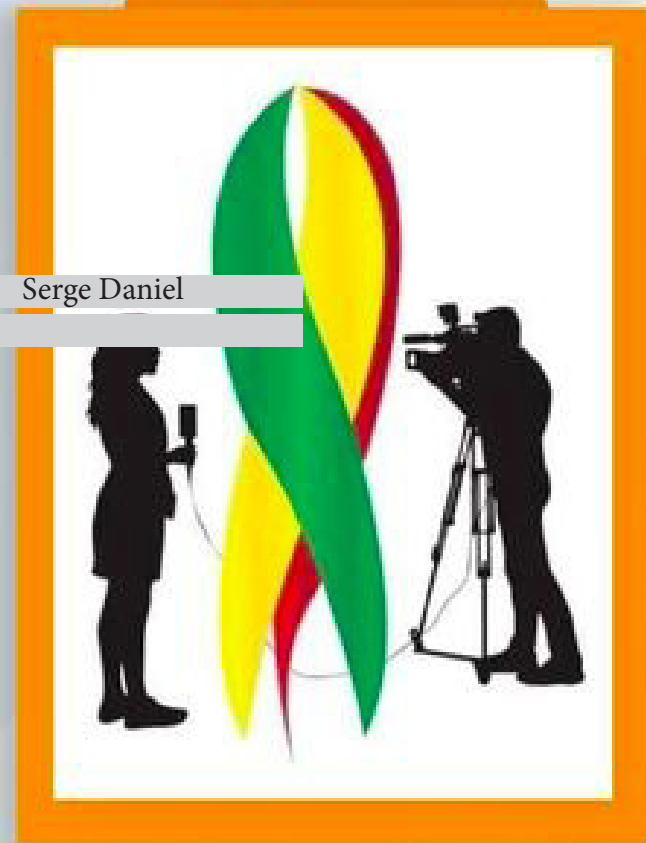
@YouTube

10 DÉCEMBRE : JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME. Nous avons aussi une pensée pour le Peuple Palestinien dont les enfants prématurés sont traités en terroristes par Israël.

SALON DES
MEDIAS
DU MALI

3ÈME
ÉDITION

Serge Daniel



DU 09 AU 12 MAI
2024

l o a d i n g . . .

EID

Le Ministre Ikassa préside la cérémonie d'ouverture

La 27ème session de l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID) qui s'est récemment tenue à Bamako, la capitale malienne, a été un événement marquant pour la démocratie du pays. Cette session, qui a eu lieu au Centre International de Conférences de Bamako (CICB), a été organisée sous le haut patronage du ministre de la Refondation de l'État, Ibrahim Ikassa Maïga. Elle a enregistré un nombre record de 599 dossiers d'interpellations, témoignant ainsi de l'ampleur des préoccupations des citoyens.

Les dossiers soumis lors de cette session ont abordé une grande diversité de sujets, reflétant la complexité des défis auxquels les Maliens sont confrontés au quotidien. Parmi les problématiques évoquées, on retrouve des litiges fonciers, des demandes de paiement de droits, ainsi que des obstacles à l'exécution des décisions de justice. Ces préoccupations soulignent la nécessité d'un dialogue ouvert et inclusif pour trouver des solutions.

La présence de personnalités éminentes telles que le Médiateur de la République, Mme Sanogo Aminata Mallé, le ministre Ibrahim Ikassa Maïga et l'ancien président de la République par intérim, Pr Dioncounda Traoré, a renforcé l'importance stratégique de cet espace de dialogue. Ces personnalités ont souligné l'engagement du gouvernement envers le processus démocratique et ont encouragé les citoyens à exprimer leurs préoccupations, contribuant ainsi à renforcer la confiance dans les institutions publiques.

Parmi les dossiers soumis, 38 ont été retenus pour lecture publique, mettant en lumière des situations emblématiques et suscitant des discussions approfondies. Les 404 dossiers nécessitant un suivi montrent que les problèmes persistent et doivent être résolus, tandis que les 153 non retenus rappellent les limites du processus d'interpellation.

Le bilan positif de cette session se traduit également par la résolution de 4 dossiers lors des travaux de dépouillement. Cela démontre l'efficacité du processus d'interpellation dans la recherche de solutions concrètes aux défis rencontrés par les citoyens.

Le Médiateur de la République, Mme Sanogo Aminata Mallé, a souligné le rôle crucial de l'État dans la protection des libertés individuelles et collectives. Elle a encouragé les citoyens à réclamer justice en cas d'erreurs administratives tout en saluant les réformes politiques et institutionnelles du gouvernement, notamment la récente promulgation de la Constitution et la création de l'Autorité indépendante de gestion des élections.

La 27ème session de l'EID a été marquée par une participation significative, un nombre record de dossiers d'interpellation et des discussions pertinentes sur des questions cruciales pour la nation malienne. L'efficacité du processus d'interpellation et les engagements pris par le gouvernement et les institutions doivent maintenant se traduire par des actions concrètes pour répondre aux attentes légitimes des citoyens. Le jury d'honneur, présidé par l'ancien ministre Harouna Cissé, souligne l'importance accordée à cette plateforme démocratique, ouvrant ainsi la voie à un avenir où le dialogue continuera de jouer un rôle central dans la construction d'une société malienne plus juste et prospère.

Fatou Sissoko



RM6:**Le camp de la Minusma de Mopti rétrocédé aux FAMA**

La cérémonie officielle de rétrocession du camp intégré de la Minusma dans la région de Mopti s'est déroulée, le vendredi 8 décembre 2023, dans ladite région. C'était en présence du gouverneur de la région de Mopti, le colonel-major Abass Dembélé, du commandant théâtre centre de l'opération « Maliko », le colonel Didier Dakono, des responsables de la Minusma et de plusieurs des autorités militaires, administratives, politiques et coutumières de la région.

Cette rétrocession a eu lieu conformément aux instructions des autorités du pays et les règlements internes des Nations Unies et de la MINUSMA. Ce camp vaste de 46,2 hectares décomposé en 14ha, 16ha, 11ha et 5,2ha a d'abord été visité par la délégation officielle et les partenaires, avant de procéder à la signature des documents de transfert. Cette étape marque la fin du processus de retrait de la mission onusienne.

Dans son intervention, le Gouverneur de la région de Mopti, le Colonel-Major Abass DEMBELE, a, au nom du président de la Transition, remercié la MINUSMA pour son appui. Pour le Chef de l'exécutif régional, bon usage sera fait de ces camps qui seront remis au FAMA qui ne cessent de progresser sur le terrain, en sécurisant les personnes et leurs biens.

Le Sous-Directeur Général pour le développement de l'appui opérationnel des Nations Unies, Atul KHAR venu de New-York pour la circonstance, a félicité les autorités de la Transition pour leur engagement en faveur de la paix, avant de remercier le Gouverneur ainsi que les FAMA pour leur franche collaboration avec la MINUSMA.

Après cette cérémonie, nos Forces de Défense et de Sécurité ont d'ores et déjà pris position afin d'empêcher toutes menaces ou d'attaques sur ces sites.

Cette cérémonie s'est déroulée dans un climat de convivialité entre les représentants des Nations unies et du Mali.

Cal Jacques DIARRA
FAMA



FAMa:**Des organisations faitières chez le CEM-GA**

L'association faitière Bwa Niimi et une délégation du Front Uni pour la Sauvegarde de l'Intégrité du Mali (FUSI-Mali) ont été reçues le mercredi 06 décembre 2023, par le Chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Division Oumar DIARRA, dans la salle de conférence de son service, en présence de ses collaborateurs.

Le président de l'Association faitière Bwa Niimi, Zozé Norbert DEMBELE, dans son intervention a déclaré qu'ils sont venus faire part au CEMGA de l'existence de leur association et de lui demander les conseils pour le bon fonctionnement de l'association. Il a signalé également qu'ils se sont mis ensemble pour soutenir les Forces de Défense et de Sécurité dans leur mission régaliennne qui est la défense de l'intégrité territoriale.

M. DEMBELE a, d'autre part, souligné que son association compte 66 associations communautaires qui se sont regroupées afin de promouvoir la paix, la culture et le développement.

Le président dira que son organisation entend collaborer avec les FAMa surtout en terme de renseignement pour

leur permettre de mener à bien leur mission. Il a saisi l'occasion pour demander aux FDS de rester soudés en tant que pilier du développement de notre pays.

Quant au Vice-Président du Front Uni pour la Sauvegarde de l'Intégrité du Mali (FUSI-Mali), Hamadou DAOU, il a informé qu'ils ont remis une enveloppe d'un million de FCFA au Chef d'Etat-major Général des Armées de la part de la diaspora du FUSI-Mali au Congo Brazzaville. Une manière pour ces maliens de manifester la victoire des FAMa, suite à la reprise des emprises de Kidal.

Le Vice-président a saisi cette opportunité pour saluer et féliciter les FAMa pour leur courage et leur détermination pour la libération de Kidal. Avant d'inviter les autres bonnes volontés à emboîter leurs pas en soutenant les FAMa.

Enfin, M. DAOU a rappelé que le FUSI-Mali a pour objectif de soutenir l'Armée, de préserver les acquis de la Transition et d'unir les maliens pour la paix.

Très enthousiaste, le Chef d'Etat-major Général a saisi l'occasion pour remettre un cadeau symbolique au Vice-président du FUSI-Mali pour leur initiative combien importante pour les FAMa.

Sgt Bintou Founé TRAORE

Source : DIRPA



Photo DIRPA

Lutte contre la corruption : 23 nouveaux milliardaires décelés entre 2019 et 2022

Au Mali, depuis l'avènement de la démocratie, chaque régime enfante ses milliardaires. Après les premiers milliardaires en 1998 (21 milliardaires dont la quasi-totalité était des fonctionnaires, 5 opérateurs économiques), voilà encore des milliardaires de la transition : vingt-trois (23) nouveaux milliardaires fonctionnaires.

Lorsqu'on consulte les différents rapports sur les malversations financières et les détournements de deniers publics, le constat est amer. Il y a la faiblesse d'un État qui tarde à sanctionner, l'absence d'un sentiment national et une précarité du régime qui font que les cadres fonctionnaires continuent de voler l'argent de l'État. C'est un État voyou de kleptocrate à col blanc.

Selon les murmures de Bamako, les vingt-trois (23) milliardaires seraient des anciens présidents de certaines institutions du pays et des directeurs nationaux.

Fonction publique : Les femmes fonctionnaires travaillent deux jours sur cinq dans la semaine

Quand on parle de femmes fonctionnaires ou de femmes travailleuses, on parle aussi de quota dans les nominations, de genre, d'équité, etc., mais hélas, méritent-elles vraiment à accéder à des postes à responsabilité ? Leurs activités sociales débutent le jeudi, jour de mariage, le vendredi «Denba Fòli» [cérémonies folkloriques chez les mariés] ou récemment, on assiste à une cérémonie avant le jour du mariage «Denba Tolo». Le samedi, jour chômé et payé, partage de cola de fiançailles ou baptême et le dimanche, jour de mariage. Le lundi, c'est le «Demba Foli».

Dans un tel contexte, où iront les femmes du Mali dans le concert des Nations où seul le travail assure l'indépendance.

Inter de Bamako



www.malikile.com



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Forum International sur la Prévention Routière L'INPS a joué un rôle important



Realisé par le Service des Relations Publiques (SRP)

Les 7 et 8 décembre 2023, la capitale malienne a accueilli le Forum international sur la prévention routière, qui avait pour thème «La sécurité routière : un défi transfrontalier». Ce forum a réuni d'éminents experts, notamment des pays d'Afrique de l'Ouest, du Maroc et de la Suisse, et a servi de cadre d'échanges et de débats sur la sécurité routière.

Le ministère des Transports et des Infrastructures, par le biais de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (ANASER), a initié le Forum international sur la prévention routière dans le but d'améliorer la sécurité routière et de promouvoir la

courtoisie sur les routes. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier Ministre, Dr Choguel Kokalla MAÏGA, en présence du ministre des Transports. L'événement a également réuni des experts nationaux et internationaux en matière de sécurité routière.

Le Dr. Boulkassoum DICKO, Chef de Service de la réparation des accidents de trajet à l'INPS, a présenté lors du forum les procédures de réparation des accidents de trajet, qui font partie des accidents du travail pris en charge par l'INPS. Au cours de son intervention, il a d'abord défini ce qu'est un accident du travail et ce qu'est un accident de trajet.

Il a également souligné que l'INPS gère quatre branches de prestations, dont la prestation accident du travail et maladie professionnelle. Le Dr. Boulkassoum DICKO a profité de l'occasion pour parler des textes juridiques qui soutiennent ces prestations, notamment le Code de sécurité sociale et la loi 99-041. Une mention particulière a également été faite au décret d'application de cette loi et aux différentes conventions sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Au nom de l'INPS, le Dr. Mahamane KONE, Chef du service prévention, a présenté un thème sur la prévention des accidents de trajet. Selon ses



explications, les accidents de trajet font partie des accidents du travail pris en charge par l'INPS. Dans son intervention, le Dr. Mahamane KONE a également fait le point sur quelques statistiques concernant les accidents de trajet. Il a égale-

ment abordé les causes et les facteurs de risque des accidents de trajet avant de soulever la question de la prévention.

«Il est important d'encourager les travailleurs à s'engager davantage

dans des actions de prévention, en particulier des actions visant à changer les comportements des employés par rapport à certains risques ou facteurs de risque tels que l'excès de vitesse, l'alcool et la drogue au volant, ainsi que l'utilisation du téléphone», a-t-il soutenu. Selon lui, ce sont ces facteurs de risque qui sont les principales causes des accidents de trajet au Mali. Raison pour laquelle il a noté que les travailleurs doivent être immatriculés. Parce que ces accidents de travail sont pris en charge à 100% au Mali. Aux employeurs, il leur a demandé de payer l'immatriculation de leurs employés pour éviter d'avoir des désagréments, étant donné que les réparations sont très coûteuses.

A cette occasion, le Premier Ministre Dr Choguel Kokalla MAÏGA a souligné que le thème retenu pour le Forum international sur la sécurité routière vise à contribuer au renforcement de la sécurité routière en Afrique, et interpelle donc tout le monde. Avec plus de 8000 cas d'accidents enregistrés en 2022 et 684 décès, il a également estimé que la rencontre aidera à changer les comportements sur la route et à réduire les pertes en vies humaines.

■ **Siguéta Salimata DEMBÉLÉ**



Dr. Mahamane KONE
CHEF SERVICE PREVENTION

Fin du mandat: La mission de l'ONU baisse pavillon au Mali



La mission de l'ONU au Mali (MINUSMA) a symboliquement clôturé hier, lundi 11 décembre 2023, dix ans de déploiement dans ce pays en abaissant le drapeau des Nations unies sur son quartier général à Bamako. La cérémonie s'est déroulée près de l'aéroport de Senou et marque la fin de la mission, bien que certains éléments restent provisoirement sur place, selon la porte-parole Fatoumata Kaba.

Cette fermeture met un terme à

un engagement commencé en 2013 pour faire face à la propagation du djihadisme qui menaçait la stabilité d'un État pauvre et fragile, menace qui persiste encore aujourd'hui. La violence s'est étendue aux pays voisins du Sahel, le Burkina Faso et le Niger, causant la mort de milliers de civils et de combattants, et déplaçant des millions de personnes.

Avec plus de 180 membres tués lors d'attaques principalement perpétrées par des groupes affiliés à

Al-Qaïda et à l'État islamique, la MINUSMA est la mission de l'ONU la plus durement touchée ces dernières années. Elle a compté environ 15 000 soldats et policiers venus de nombreux pays.

Malgré les pertes humaines et un engagement financier considérable, la MINUSMA a été vivement critiquée par une partie de la population malienne qui dénonçait son incapacité à juguler la crise. Les responsables de l'ONU ont toujours répondu que la

MINUSMA n'avait pas pour mission de combattre les djihadistes. Son mandat consistait à soutenir la mise en œuvre d'un important accord de paix avec les séparatistes du nord (non djihadistes), à aider les autorités maliennes à stabiliser le centre, autre foyer de violence, et à protéger les civils et les droits humains.

Présence «intenable»

Le chef de la MINUSMA, El Ghassim Wane, a évoqué la difficulté de la tâche dans un contexte de violence asymétrique, sur un théâtre d'opérations immense et avec de fortes attentes de la part des populations. «Inévitablement, un écart allait apparaître entre ce que la mission pouvait raisonnablement accomplir et les espoirs qu'elle a pu susciter. Malgré tout, beaucoup a été accompli», a-t-il déclaré.

Là où l'État malien n'était pas présent, la MINUSMA a mené à bien de nombreux projets qui ont eu un réel impact sur la vie de centaines de milliers, voire de millions de Maliens, affirma-t-il il y a quelques jours. Il soulignait que l'efficacité de la MINUSMA dépendait en partie de la coopération des acteurs maliens.

Cependant, la présence de la MINUSMA est devenue quasiment

intenable après la prise du pouvoir par les militaires en 2020. Les nouvelles autorités ont opéré une réorientation stratégique, rompant l'ancienne alliance avec la France, puissance dominante, et se sont tournées militairement et politiquement vers la Russie. Le ministre des Affaires étrangères du Mali, Abdoulaye Diop, a finalement demandé en juin le départ immédiat de la MINUSMA devant le Conseil de sécurité. Il a déclaré que la mission était un «échec» et qu'elle faisait désormais «partie du problème» plutôt que d'être la solution.

La MINUSMA ne pouvait pas rester contre la volonté des autorités maliennes. Le Conseil de sécurité a mis fin à son mandat le 30 juin et lui a donné jusqu'au 31 décembre pour quitter le pays.

Retrait en cours -

Depuis lors, la MINUSMA s'est retirée de la plupart de ses 13 bases, dans des conditions difficiles dans le nord, en raison de l'escalade militaire entre les différents groupes armés présents sur le terrain.

Au vendredi, plus de 10 500 membres du personnel de la MINUSMA, militaires ou civils, ont quitté le Mali, sur un total d'environ 13 800 au début

du retrait, selon la MINUSMA sur son compte X (anciennement Twitter).

En plus de Bamako, il reste à la MINUSMA à fermer les sites de Gao et Tombouctou (nord), où aura lieu après le 1er janvier ce que l'ONU appelle la «liquidation» de la mission. Cela impliquera, par exemple, la remise des derniers équipements aux autorités ou la résiliation des contrats existants.

Le chef de la MINUSMA a déclaré lundi que tous les membres du personnel non concernés par la «liquidation» auraient quitté le Mali d'ici la date limite du 31 décembre.

«Nous partons [...] fiers de ce que nous avons accompli, mais aussi conscients des limites de notre action», a-t-il déclaré.

À Berlin, un porte-parole du ministère allemand de la Défense, Arne Collatz, a indiqué que son pays avait encore environ 160 personnes à Gao. Même si tous les soldats ne seront pas nécessairement partis d'ici mi-décembre, comme prévu à Berlin, «nous espérons pouvoir annoncer bientôt que le dernier soldat a quitté le Mali», a-t-il déclaré.

■ Binadjan Doumbia

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikle.com



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Mali

Le CNT détaille les allocations budgétaires pour 2024



Le Conseil national de Transition (CNT) au Mali a récemment voté à l'unanimité en faveur du projet de loi de finances pour l'exercice 2024. Cette décision marque une étape cruciale dans la gestion économique du pays. Les chiffres budgétaires révèlent un équilibre délicat entre les recettes et les dépenses, avec un déficit budgétaire global. Le CNT examine en détail les principales informations concernant

l'affectation des fonds dans le budget 2024 du Mali.

Les chiffres budgétaires

Le budget 2024 du Mali prévoit des recettes de 2 387,87 milliards de Fcfa, tandis que les dépenses devraient atteindre 3 070,74 milliards de Fcfa. Cela entraîne un déficit budgétaire global de 682,86 milliards de Fcfa. Ces chiffres mettent en évidence les défis auxquels le pays est confronté

en termes de gestion financière.

Processus d'approbation

L'approbation unanime du projet de loi de finances témoigne de l'unité au sein du CNT quant à la direction économique du pays. Cette décision majeure a été prise lors d'une séance démocratique au Centre international de conférences de Bamako. Cela souligne l'importance accordée à la transparence et à

la participation dans la prise de décision économique.

Bases et objectifs budgétaires

Les objectifs budgétaires pour 2024 sont solidement ancrés dans les perspectives macroéconomiques, les engagements gouvernementaux et les priorités de politiques publiques énoncées dans le Cadre stratégique de la refondation de l'État (CSRE 2022-2031) et le Plan d'actions prioritaires du gouvernement de Transition (PAPGT 2022-2024). Les projections reposent sur une croissance économique estimée à 5,1% et une inflation projetée à 2,5% en 2024. Cela démontre l'importance accordée à la planification à long terme et à la stabilité économique.

Affectation des fonds

Les allocations budgétaires en 2024 seront principalement dirigées vers la mise en œuvre du PAPGT et du CSRE. Des fonds spécifiques seront également alloués aux dépenses électorales, aux nouveaux organes constitutionnels et au

fonctionnement des instances de suivi des réformes institutionnelles. Cette allocation ciblée reflète les priorités économiques et politiques du gouvernement malien.

Dettes intérieure

Le règlement de tous les mandats de montant inférieur à un milliard de Fcfa a été confirmé par le ministre de l'Élevage et de la Pêche, Youba Ba. Des mesures sont en cours pour liquider l'ensemble des impayés dépassant un milliard de Fcfa l'année prochaine, démontrant ainsi l'engagement du gouvernement envers une gestion financière responsable. Cela témoigne de la volonté de résoudre les problèmes liés à la dette intérieure et de garantir la stabilité financière.

Autres textes adoptés

En plus de l'approbation budgétaire, le CNT a également approuvé la création de l'Inspection de la jeunesse, des sports et de la construction citoyenne. Cette initiative vise à améliorer la qualité des services et à renforcer

la gouvernance dans ce secteur crucial. De plus, une proposition de loi portant sur le statut des experts judiciaires au Mali a été adoptée, dans le but de réorganiser cette fonction de manière significative. Ces mesures supplémentaires soulignent l'engagement continu du Mali envers la réforme et le développement.

Le budget 2024 du Mali, approuvé par le CNT, reflète les priorités économiques et politiques du gouvernement tout en faisant face à un déficit budgétaire. Les allocations budgétaires sont ciblées sur la mise en œuvre de plans stratégiques, et des mesures sont prises pour résoudre la dette intérieure et restructurer certaines fonctions institutionnelles. Cela souligne l'engagement continu du Mali envers la stabilité économique et la réforme. La transparence et la participation dans le processus budgétaire démontrent une volonté de gouvernance responsable et démocratique.

Karamoko B Keita



Colloque international de Bamako : Échanges sur le Genre et inégalités sociales !



L'institut Confucius de Badalabougou a servi de cadre le vendredi 8 décembre 2023 pour le lancement des travaux du colloque international de Bamako. Organisé par le centre africain de recherche et d'innovations scientifiques (CARIS), le thème de ce colloque est : genre et inégalités sociales liées au sexe. La cérémonie d'ouverture a enregistré la présence du recteur de l'Université des lettres et des sciences humaines de Bamako (ULSHB), le Pr Idrissa Soïba Traoré, parrain de l'événement, du directeur du CARIS, le Dr Sigane Boubacar Maïga, de Germain Coulibaly, représentant du ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, ainsi que de plusieurs enseignants-chercheurs et étudiants présents pour l'occasion.

Plus qu'un événement scientifique, ce colloque est un espace d'échanges et de partage entre universitaires et acteurs du développement, portant sur une thématique importante

qui étudie le genre et les égalités sociales liées au sexe. Des thématiques très riches et variées ont été abordées par les collègues du Mali, d'Afrique et du monde. Cette initiative du CARIS témoigne de l'engagement de notre pays envers la promotion de l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes, l'amélioration des conditions de vie des femmes, l'épanouissement des enfants et la stabilisation des familles.

Le directeur du CARIS, le Dr Sigane Boubacar Maïga, s'est réjoui de la bonne organisation de ce colloque qui permettra d'interroger cette thématique très importante du genre et des inégalités sociales liées au sexe. "Nos structures offrent à la fois un cadre innovant de collaboration et de partage entre universitaires, sociétés civiles et acteurs de développement afin d'adapter les méthodes et outils d'analyse aux réalités sociales de

l'Afrique et d'intégrer les résultats des recherches au programme de développement du continent. Le cabinet d'étude dispose d'une équipe multidisciplinaire de chirurgiens, d'experts et de consultants hautement qualifiés dans le domaine du développement durable, de la sécurité, de la gouvernance, de la crise démographique et environnementale. En plus de nos activités de recherche, le centre projette d'offrir des formations spécialisées et diplômantes en licence, master et doctorat. Nous croyons que l'avenir de l'Afrique repose sur la recherche et l'innovation. CARIS est résolu à jouer un rôle clé dans la réalisation de cet avenir à travers une large collaboration avec des partenaires internationaux, des universités et des instituts de recherche", a-t-il soutenu.

Le parrain de ce colloque, le Pr Idrissa

Soiba Traoré, recteur de l'université des sciences et des lettres de Bamako, a souligné que la question du genre est un sujet d'actualité et une préoccupation majeure. C'est aussi un élément essentiel de la gouvernance dans l'optique du système des Nations Unies. C'est un paradigme à la fois protecteur et promoteur des femmes et un concept régulateur qui vise à définir les relations entre hommes et femmes. Je remarque qu'il y a une restriction caractéristique en ce qui concerne le genre. Lorsque nous parlons de genre, nous parlons principalement des femmes. Cette restriction doit évoluer, car je pense que c'est un concept globalisant qui doit s'articuler autour des dimensions spécifiques. Cependant, je voudrais souligner que la situation des femmes n'est pas encore entièrement résolue. Elles se trouvent encore sur une pente glissante en raison des inégalités qui seront discutées. Leur émancipation par rapport à ce que j'appelle des inégalités saisonnières est une condition essentielle pour le progrès de notre société. Pour y parvenir, je pense qu'une des approches essentielles pour réussir cette émancipation consiste à réfléchir sur la socialisation de genre et son impact sur les parcours

de vie. La socialisation de genre réduit les filles à suivre uniquement l'image traditionnelle de la femme, c'est-à-dire une femme cuisinière, travaillant à la maison, jardinière pour rassembler les conditions nécessaires à la cuisine. Nous devons lutter radicalement contre cette vision qui limite le modèle de la femme dans notre société. Cela est nécessaire car, de l'indépendance à nos jours, le rôle des femmes est remarquable dans le processus de recomposition et de reconstruction de notre société.

De son côté, Germain Coulibaly, représentant du ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, a exprimé sa gratitude envers les plus hautes autorités de notre pays pour toutes les initiatives et actions en faveur de l'égalité des genres, de l'autonomisation des femmes et de l'épanouissement des enfants. Le choix de Bamako comme lieu de ce colloque revêt une signification particulière car il met en lumière l'importance de l'Afrique dans la quête de l'égalité et de la justice sociale. Ce colloque, dont la thématique est le genre et les inégalités sociales liées au sexe, revêt une pertinence cruciale dans le contexte actuel. Les défis

auxquels sont confrontées les femmes et les enfants dans le monde entier exigent une réflexion approfondie et des solutions novatrices. Quant aux opportunités, elles constituent les leviers sur lesquels nous devons nous appuyer pour instaurer un changement durable. Cet événement rassemble des esprits brillants tels que vous, des chercheurs, des acteurs du changement, des défenseurs des droits de l'homme et des représentants de la société civile, tous animés par une seule vision : celle d'une société égalitaire, inclusive et juste. La recherche et l'innovation sont des outils puissants pour comprendre les dynamiques de genre, identifier les inégalités profondément enracinées dans notre société et formuler des politiques efficaces. « Toutefois, le gouvernement du Mali s'engage à soutenir les chercheurs qui contribuent à éclairer les actions en faveur de l'égalité des genres. Nous devons nous unir, partager nos expériences et nous entraider pour élaborer des solutions pragmatiques, surtout dans un pays déchiré par un conflit depuis plus d'une décennie », a rappelé

Ibrahim Sanogo



Indélicatesse des futures mariées à leurs beaux parents : La présence "FALI NI WOTORO" comme alibi !

"Fali ni Wotoro", c'est cette appellation qui est donnée de nos jours à la belle-mère et au beau-père. Elle émane généralement des jeunes-filles auprès de leurs futurs époux afin de s'assurer s'ils seraient toujours en vie. Auparavant, si c'était un honneur, une fierté et un plaisir pour les nouvelles mariées d'avoir des beaux parents à leur côté, aujourd'hui, on assiste au contraire. Enquête.

Autre temps autre mœurs ! Aujourd'hui, demander avec succès la main d'une fille, relève d'un test de recrutement. On doit non seulement remplir les conditions sociales et financières, mais aussi donner des réponses claires à certaines. Notamment, l'interrogation suivante : "Fali ni wotoro bi bolo Wa?" Qui veut dire en français « tes parents sont-ils là ? ». La réponse négative à cette interrogation fait glaner de nombreux points.

Dans la plupart des cas, cette situation fait rompre la volonté de mariage chez beaucoup de jeunes avec leurs promesses, d'autant plus que certains jugent cette question ou appellation de manque de respect, d'ailleurs, qui l'est. Ainsi, avec l'ampleur de ce terme employé par ces jeunes filles, l'un des prêcheurs le plus écouté au Mali a abordé le sujet dans l'une de ses séances de prêche. Il a affirmé avoir été témoin d'un cas.

La cupidité de traiter les géniteurs de son futur époux d'âne et charrette

Autrefois, l'une des raisons fondamentales du mariage était de trouver une femme qui puisse s'occuper de ses vieux parents. Jadis, les beaux-parents étaient considérés comme les vrais parents des mariés après la célébration de leur union. Cependant, de nos jours, les jeunes filles ne cachent plus leur désapprobation vis-à-vis de ces socles de la famille, à telle enseigne qu'elles dé-



sirent qu'ils ne soient pas en vie. Ce, au point de désigner les géniteurs de leur époux comme "La charrette et l'âne".

« Je me souviens encore, quand on est venu demander la main de ma petite-fille, elle voulait refuser pour le simple fait que le jeune garçon avait ses deux parents à la maison. Je l'entendais chaque fois dire "fali ni wotoro" c'est un jour que je lui ai demandé et les enfants m'ont donné l'explication de cette appellation. Les enfants d'aujourd'hui sont vraiment des phénomènes » nous apprend Oumou Ballo, une vieille mère résidant à Sabalibougou.

Un mécanicien nommé Yacouba Coulibaly raconte sa mésaventure en ces termes : « Ma première relation amoureuse qui devait aboutir au mariage s'est brisée à cause de cette appellation. Ma fiancée m'a demandé où est-ce que nous allons vivre après le mariage, je lui ai répondu qu'évidemment ce serait dans ma famille où il y'a mes parents. A ma grande surprise elle m'a dit qu'elle ne pourra pas vivre avec "fali ni wotoro. Et depuis cet instant, j'ai rompu tous les liens avec elle. Pour la simple raison que je trouve une attitude flagrante de manqué de respect de sa part en-

vers mes parents. Alors Comment peut-on vivre avec une personne et ne pas vouloir vivre avec ses parents ? C'est absurde ! ».

Pour certaines personnes, ce terme est employé pour de l'amusement comme entre des grandes personnes et leurs petits fils ou petites filles. Cela est l'avis de cette lycéenne du nom de Fanta Diarra. « C'est juste de l'amusement, parce que souvent les beaux-parents sont considérés comme des grands parents. A l'origine de cette appellation, il y a les petits enfants, en guise de plaisanterie qui dénomment leur Pépé et Mémé comme la charrette et l'âne. Donc c'est devenu une habitude dès qu'on nous parle de personnes âgées, nous voyons directement l'image de nos grands-parents et nous les appelons "fali ni wotoro" parce qu'ils sont toujours ensemble » explique-t-elle.

Tout compte fait, le moins qu'on puisse dire est que cette situation a dépassé le stade de la plaisanterie, car elle est devenue une condition sine-quantone pour fonder un mariage avec quelqu'un.

Aïssata Tindé (Stagiaire)
Le Sursaut

Empreinte verte : Le Pipeline d'Export Niger-Bénin « fait place » aux réserves forestières



La phase II du projet d'intégration au Niger est un projet clé de coopération pétrolière et gazière pour China National Petroleum Corporation (CNPC), qui a pour objectif de mettre en œuvre l'Initiative « la Ceinture et la Route » et de bâtir une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique encore plus solide dans la nouvelle ère. Le projet consistera à construire un nouveau champ pétrolier d'une capacité de production de 4,5 millions de tonnes par an, et un nouveau pipeline d'exportation de pétrole brut de 1 950 km, traversant le Niger et le Bénin. Une fois le pipeline achevé et opérationnel, la vente à l'étranger du pétrole brut de l'arrière-pays

désertique du Niger deviendra possible, ce qui profitera au Niger et au Bénin. Le pipeline jouera un rôle positif dans le développement économique et social et l'amélioration des moyens de subsistance des populations.

Depuis le début de la construction, la société Niger de CNPC a clarifié les objectifs de travail en matière de protection de l'environnement et de développement durable, et a pris des mesures actives et réalisables pour effectuer une surveillance régulière du personnel, du bétail, de la qualité de l'air, de l'état du sol, de l'état des eaux souterraines, etc. La société a gardé sous contrôle l'impact que les opérations

du pétrole pourraient avoir sur le changement de l'environnement local. Elle contribue activement à la protection de l'environnement écologique tout en favorisant le développement économique local.

(1) Faire place aux réserves forestières et construire des pipelines verts en harmonie avec la nature

La réserve naturelle de la forêt de Sakété au Bénin est située dans la province du Plateau, avec une superficie totale de 600 000 mètres carrés. De nombreux animaux et plantes rares de la zone climatique subéquatoriale de la région vivent

et se multiplient ici. C'est une partie importante de la réserve naturelle du Bénin, et aussi une des réserves naturelles les plus représentatives et les plus précieuses du pays.

Alors que la construction du projet continue d'avancer, on a découvert que le tracé initialement prévu croise la lisière de la réserve naturelle de Sakété, couvrant une superficie d'environ 9 600 mètres carrés. Adhérant au concept vert et visant à protéger la biodiversité, CNPC Niger a résolument décidé d'ajuster le tracé du pipeline et a surmonté les pressions liées au calendrier serré, aux difficultés et à l'augmentation des coûts pour achever l'ajustement du tracé en mai 2023. Bien que la longueur du pipeline ait augmenté d'environ 310 mètres après l'ajustement, il a complètement contourné la réserve

forestière, laissant un plus grand espace de vie aux animaux et aux plantes sauvages dans la forêt, atteignant ainsi l'objectif de protéger l'environnement écologique et de maintenir la biodiversité du pays.

La décision du Pipeline d'Export Niger-Bénin de « céder de la place » à la réserve forestière a été très appréciée par le gouvernement local et par des personnalités de tous horizons. Dr. François-Corneille KEDOWIDE, directeur général de l'Agence béninoise pour l'Environnement du ministère du Cadre de Vie et des Transports, a exprimé sa gratitude au CNPC pour avoir pris des mesures concrètes pour construire un pipeline vert.

(2) Des camps pétroliers transformés en oasis

La filiale au Niger du CNPC est profondément impliquée dans ce secteur depuis plus de dix ans. Grâce à son expérience réussie dans la plantation d'arbres dans le désert, elle a formé un environnement de développement vert autour des bases et des sites de champs pétrolifères, apportant de la vitalité au désert monotone.

Grâce à la coopération avec des sociétés de services de forage, l'entreprise a introduit un équipement innovant de traitement des boues de forage développé pour traiter les boues de forage liquides et solides. L'eau séparée peut être directement déversée dans d'autres eaux pour l'abreuvement du bétail, l'alimentation et l'irrigation des terres agricoles. #2023COP28 #LaCeintureEtLaRoute

SOURCE: CGTN.COM



Niamey-Lomé

Tiani opte pour la médiation de Faure



Le Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, le Général de Brigade Abdourahamane Tiani, a été reçu au palais de la présidence du Togo par le président togolais, Faure Essozimna Gnassingbé. Cette visite, qui a eu lieu à la veille du sommet ordinaire de la CEDEAO, revêt une grande importance étant donné que le Niger est sous sanction.

Depuis son arrivée au pouvoir suite à un coup d'État contre le Président Mohamed Bazoum, le général Abdourahamane Tiani n'a pas quitté la zone de l'Alliance des États du Sahel (AES). Il s'agit de sa première visite officielle chez un chef d'État de la CEDEAO.

Cette visite a permis aux deux per-

sonnalités d'avoir un premier entretien en tête-à-tête entre le Général de Brigade Abdourahamane Tiani et le président togolais, M. Faure Essozimna Gnassingbé.

Les deux chefs d'État ont abordé «notamment des questions multilatérales d'intérêt commun, incluant en particulier le contexte sécuritaire régional et la nécessité d'une collaboration renforcée entre les États pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, dans le but de protéger les populations et de promouvoir la libre circulation des personnes et des biens».

Cette visite, loin d'être une simple promenade, était une occasion pour le général nigérien de clarifier ses attentes, afin de permettre au Pré-

sident Faure de faire du lobbying auprès de ses pairs, notamment lors du sommet qui s'est tenu hier, le 10 décembre 2023.

Rappelons qu'en novembre dernier, les autorités de transition au Niger, pays sous sanction de la CEDEAO depuis les événements du 26 juillet 2023, ont sollicité l'aide du Président de la République togolaise pour faciliter les discussions avec les pays d'Afrique de l'Ouest et la communauté internationale.

Il est à noter que cette visite intervient quelques semaines après une mission ministérielle. Après l'échange entre les deux présidents, des discussions ont eu lieu entre les délégations des deux pays, portant sur des questions d'intérêt commun

aux niveaux sous-régional et international.

Les deux Chefs d'État, tout en saluant les liens historiques et la communauté de destin qui unissent leurs peuples respectifs, ont réaffirmé la volonté de la République Togolaise et de la République du Niger d'approfondir la coopération bilatérale dans les domaines d'intérêt commun. Cette volonté se concrétisera par l'ouverture d'une ambassade du Togo à Niamey.

Les deux homologues ont largement abordé la situation sécuritaire de la sous-région, marquée par la persistance du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel, et ont exprimé leur volonté commune de mettre en synergie les moyens et les ressources afin de mieux faire face à ces menaces. Le Président de la transition au Niger a salué les efforts continus du Togo pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans la région ouest-africaine. Il a également remercié son homologue togolais pour son écoute et son approche pacifique et constructive de la gestion des crises, qui contribuent au maintien de la stabilité régionale.

Tiani a exprimé sa gratitude au Président Faure Essozimna Gnassingbé d'avoir accepté de faciliter les relations entre le Niger et la communauté internationale.

Il a également salué le rôle de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui déploie des efforts louables pour préserver la stabilité politique des États, un facteur essentiel de leur développement économique.

Les deux personnalités ont également exprimé leur satisfaction quant à l'initiative de création d'un Groupe de Soutien à la Transition au Niger, ainsi que des perspectives de coopération bilatérale en matière de transit et de transport sur le Corridor Lomé-Ouagadougou-Niamey, qui pourront être envisagées une fois la situation normalisée.

Cependant, la visite de la junte nigérienne au Togo coïncide avec une décision de la Cour de justice de la CEDEAO. On se demande si, après le rejet de la requête, la seule option qui reste est la négociation. Est-ce que cela expliquerait le déplacement du Nigérien à Lomé ?

En effet, la Cour de justice de la CEDEAO a rejeté la requête des militaires au pouvoir au Niger, qui protestaient contre les sanctions qui leur avaient été imposées par les chefs d'État. On se demande si cette visite est liée à cette décision de la Cour de justice de la CEDEAO.

Il convient de rappeler que le Président togolais est depuis un certain temps l'interlocuteur fiable des putschistes auprès des chefs d'État de la CEDEAO. Après le Mali, est-ce que Faure Gnassingbé pourra convaincre ses pairs d'accepter le fait accompli et de laisser leur collègue Mohamed Bazoum ?

Il y a quelques mois, le Niger avait saisi la Cour de justice de la CEDEAO pour protester contre les sanctions imposées au pays après le coup d'État du 26 juillet. Le tribunal vient de rendre sa décision : toutes les requêtes de Niamey sont rejetées. Selon les juges, l'État du Niger ne peut pas saisir la Cour, car les dirigeants qui ont pris le pouvoir par la force ne sont pas reconnus par l'organisation ouest-africaine.

Binadjon Dombia



Couverture efficace de la prochaine CAN : L'AJSM réarme les journalistes sportifs maliens

Samedi, en milieu de matinée, dans la salle de conférence de l'hôtel Millenium, a eu lieu la cérémonie d'ouverture d'une importante session de formation de deux jours à l'endroit des journalistes sportifs accrédités par la CAF pour la couverture médiatique de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en Côte d'Ivoire. Elle était présidée par le 1er vice-président de la Femafoot, Moussa Sylvain Diakité, qui avait à ses côtés, le Président de l'AJSM, Oumar Baba Traoré et M. Aliou Goloko, officier média CAF.



Cela est une tradition bien respectée, à la veille de chaque événement sportif important, comme la prochaine CAN en RCI, l'Association des Journalistes Sportifs du Mali (AJSM) organise une session de formation à

l'attention des journalistes sportifs aptes à couvrir l'événement. Il s'agit de les outiller sur les règles et conduites exigées en matière de couverture médiatique d'un tel rendez-vous. Cette année, grâce à

l'appui de la Fédération malienne de football (FMF), ils sont une quarantaine de journalistes sous la coupole du président de l'AJSM, Oumar Baba Traoré, à prendre part à cette session de formation

de deux jours ouverte samedi.

Avant de déclarer ouverte ladite session, Moussa Silvain Diakité, 1er vice Pdt du CE de la Femafoot a au nom du Président Mamoutou Touré Bavieux indiqué que la FMF est dans son rôle d'accompagner ses partenaires comme l'AJSM. De telles initiatives de formation, dira-t-il, ne sont pas nouvelles de la part de la Femafoot à l'endroit de la presse sportive. Avec laquelle, il a donné l'assurance d'entreprendre des initiatives communes visant à valoriser le football malien. Cela, conformément au programme ambitieux sur la base duquel leur bureau a été élu. Que cette session de formation répond à un double impératifs, à savoir renforcer périodiquement les compétences des journalistes sportifs maliens et de les préparer à la couverture d'évènements sportifs internationaux majeurs, tel la CAN. « Je vous transmets les amitiés et salutations du Président Mamoutou Touré "Bavieux" » a-t-il déclaré, sans manquer d'adresser ses vifs remerciements à l'expert de la CAF, Alioune Goloko pour sa disponibilité.

A noter que cette session de formation de haut niveau a permis à l'officier média CAF Goloko de passer en revue les grandes lignes d'une couverture par les médias accrédités de la CAN, notamment le système d'accréditation, les opérations médias de la CAF ainsi que d'autres conseils utiles.

Lequel dans son intervention a indiqué dans un ton d'humilité que de nos jours, le Mali est l'un des rares pays du continent à prendre part à toutes les compétitions internationales de football. « C'est important de le souligner, cela c'est grâce à la vision et au professionnalisme de sa fédération, au talent humain de son peuple. Le peuple malien est un peuple résilient, un peuple d'abnégation et un peuple travailleur

» a-t-il affirmé tout en poursuivant que c'est ce qui explique aussi les bons résultats sportifs des jeunes talents sportifs maliens sur le terrain. Tout cela sera vain, dira l'expert Goloko, si le football malien n'est pas animé par une presse sportive bien formée. « Et c'est ce que la Fédération malienne de football a compris en décidant d'apporter sa contribution, en donnant des outils à sa presse afin qu'elle soit au même niveau que ses athlètes. Au temps que ces athlètes sont sur tous les fronts, il est normal dans l'ordre des choses que la presse sportive malienne connue pour son dynamisme, son attachement au sport se doit d'être aussi présente sur tous les théâtres d'évènements sportifs » a synthétisé Aliou Goloko, histoire d'indiquer que cette session va donc concourir à cela : « c'est-à-dire, échanger ensemble sur les outils qui sont nécessaires pour mieux couvrir la prochaine CAN et pourquoi pas la prochaine coupe du monde 2026, à laquelle, je pense le Mali peut se qualifier, car nous sommes dans l'époque du Mali. Il faut seulement un peu d'efforts, plus d'unité, de cohésion, il n'y aurait pas de raison que le Mali n'aille pas très loin à la prochaine CAN et qu'il ne participe pas à la Coupe du monde 2026 ». Il appuiera que la FMF est en train de poser des jalons pour atteindre cet objectif, parmi lesquels le fait d'armer la presse en est un important jalon.

Auparavant, le Président de l'AJSM, Oumar Baba Traoré, après avoir remercié respectivement la Femafoot et l'officier média Goloko pour leur accompagnement dans la tenue de cette session de

formation de haut niveau, a fait un bref historique sur le partenariat entre son association et la FMF. Un partenariat dynamique qui a permis il y'a deux ans de cela (à la veille de la CAN Cameroun) une formation similaire au profit des journalistes sportifs et un appui financier pour leur participation à cette compétition. S'y ajoutent l'apport de la même fédération à l'AJSM d'une enveloppe de 5 millions durant la période de l'épidémie Covid19 et d'autres soutiens divers. « Grâce encore au soutien de la Fédération nous sommes la seule association des journalistes sportifs du continent à bénéficier d'une telle session de formation de haut niveau » a reconnu à sa juste valeur le Pdt de l'AJSM avant d'inviter les participants à la ponctualité et à l'assiduité.

Durant les deux jours de cette session de formation de haut niveau, l'expérimenté expert Goloko a développé dans son exposé le guide des règlements de couverture médiatique des grandes compétitions de la CAF, avant de se soumettre aux questions des participants. Le deuxième jour de cette session a porté sur les rôles et compétences d'un officier média et l'utilisation efficace de la plateforme de communication de la CAF (média Channel). Cela, avec l'intervention en direct du responsable de ce site de l'instance suprême du football africain, M. Faustin Akafack.

Tout cela sera clôturé ce matin par la remise des attestations de participation aux journalistes sportifs maliens accrédités pour la couverture de la prochaine CAN.

**M Diawara
Le Sursaut**

**Bélier (21 mars - 19 avril)**

Le ciel vous pousse à vous lancer dans des affaires un peu hasardeuses. Si un projet que vous espériez ne voit pas le jour, ne compensez pas en allant vers des entreprises qui ne feront que vous mettre en difficulté. Soyez patient et gardez confiance. La roue finit toujours par tourner. En attendant, mettez toutes vos compétences en avant et montrez que vous êtes une personne fiable et volontaire.

**Taureau (20 avril - 19 mai)**

Vous évitez le sujet depuis longtemps au bureau et pourtant, il va bien falloir à un moment jouer cartes sur table en évoquant votre salaire avec votre patron. Vous estimez en effet que votre paye n'est pas à la hauteur du travail que vous fournissez ni aux efforts que vous réalisez quotidiennement. Il est grand temps de faire prendre conscience à votre direction que vous êtes devenu un des piliers de l'entreprise.

**Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Le ciel vous incite à la prudence. Évitez de vous lancer dans des entreprises délicates, elles pourraient vous conduire dans des impasses. Si des offres vous semblent alléchantes, prenez le temps de la réflexion et discutez-en avec vos partenaires professionnels. Il est préférable de décliner une proposition de projet aventureuse plutôt que de vous mettre en danger. Le discernement est votre allié.

**Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Le travail, c'est la santé. Vous n'en avez pas la certitude... L'envie de tout plaquer vous guette, mais ce n'est pas le moment. Laissez la poussière retomber. C'est peut-être une bonne journée pour demander des jours de congé. Prendre l'air vous fera le plus grand bien. Évadez-vous de votre bureau, et consacrez-vous à des activités qui vous enrichissent. Cela vous permettra de vous remettre sur pied et de rendre au travail sa juste place.

**Lion (22 juillet - 23 août)**

C'est le moment de vous demander si vos ambitions professionnelles sont compatibles avec vos valeurs et vos envies profondes. Si tel n'est pas le cas, l'alignement des planètes vous indique qu'une reconversion est possible. Ne vous laissez pas freiner par vos angoisses : si vous vous laissez guider par votre être profond, vous avancerez sereinement vers une belle réussite, aussi bien professionnelle que personnelle.

**Vierge (23 août - 23 septembre)**

Même si vous avez d'excellentes idées, vous avez tendance à rester un peu trop campé sur vos positions. Le ciel va vous pousser à faire preuve de souplesse. Une situation imprévue va venir bouleverser vos certitudes. Vous ne pourrez pas vous en sortir seul et serez obligé de confronter votre point de vue à celui de vos collègues. Il faudra ravalier votre fierté, mais votre équipe en ressortira plus soudée.

**Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Un coup de mou règne aujourd'hui. Vous avez à faire, mais vous traînez des pieds, la routine prend le dessus. Ne négligez pas ce signal d'alarme qui vous invite à vous pencher sur vos véritables idéaux professionnels. Vous avez sérieusement l'envie aujourd'hui de mettre les choses à plat et de secouer l'ordre établi. Ne prenez toutefois pas de décisions trop hâtives, pesez le pour et le contre avant de prendre une décision.

**Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Votre envie de réaliser vos ambitions vous amène à questionner vos choix professionnels et à envisager un changement d'horizon. C'est peut-être ce qu'il vous faut, mais prenez le temps de la réflexion avant de prendre une décision définitive. Quand vous saurez ce que vous souhaitez exactement, vous ferez le bon choix, car le ciel sera avec vous. Il n'y a que du positif qui vous attend, votre avenir professionnel s'annonce radieux.

**Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Au travail, vous allez devoir mettre les bouchées doubles pour régler un problème. Cette situation délicate n'est pas de votre faute, même si on tente de vous faire porter le chapeau. Restez focus sur vos tâches. La moindre erreur vous sera reprochée. Si vous travaillez en équipe, attention de ne pas vous laisser marcher sur les pieds. Vous n'avez pas à faire le travail pour tout le monde juste pour vous faire accepter.

**Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Soyez à l'affût, aujourd'hui. Tout conseil sera bon à prendre, soit pour votre évolution, soit en perspective d'une reconversion professionnelle. Montrez ce que vous savez faire pour attirer l'œil de vos supérieurs ou des chasseurs de têtes. Pour autant, ne tombez pas dans un esprit de compétition qui mettrait à mal vos relations avec vos collègues. Vous aurez besoin de tous les appuis pour mener à bien votre carrière et vos projets.

**Verseau (20 janvier - 19 février)**

Il y a du challenge dans l'air, et vous êtes ultra-motivé. Ce nouveau poste, non seulement vous allez y postuler, mais vous allez l'obtenir. Vous ne doutez pas de vous. C'est votre force. Attention tout de même à vos concurrents. Ce ne sont pas des perdreaux de l'année. Eux aussi ont des atouts à mettre sur la table. Vous pourriez peut-être vous en inspirer pour valoriser les vôtres. Ce serait très malin de faire ressortir ainsi votre valeur ajoutée.

**Poisson (19 février - 21 mars)**

C'est le moment de faire le point sur votre carrière. Êtes-vous au bon endroit ? Êtes-vous fait pour ce job ? Avez-vous envie d'autre chose ? D'ailleurs ? Si l'entente avec vos collègues est au beau fixe, pensez aux rêves que vous aviez étant enfant. Ils pourraient bien vous donner matière à réfléchir quant à vos objectifs professionnels. N'hésitez pas à en discuter avec vos proches pour y voir plus clair.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Commission de promotion de la justice et de la médiation
KASSOUMI invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'Assemblée
1273 Malikilé



Irregularités financières à l'OMH
Kamena lève le voile!



Commission de finalisation du projet de Constitution
Le rêve brisé
1274 Malikilé



Yehb Samaka
Les enfants de Badalabougou servis



5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneur: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices
1275 Malikilé



ASE
Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA



Modi Salim Elvirgin Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita
1276 Malikilé



Amirata Dicko aux Nations Unies
La grosse arnaque!



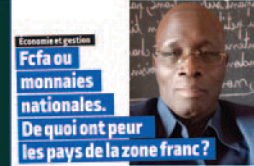
Gestion des fonds d'aménagement et de protection des forêts et de la faune. La Vérificateur Général dénonce 1.000.000.000 FCFA d'irrégularités financières
1277 Malikilé



Projet SWELCO et autonomisation des femmes
242 filles et femmes installées



AIDE: Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation
1278 Malikilé



Economie et gestion
Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc?



Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata
1279 Malikilé



Président Moustapha
Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM



Marking Pass. Des élèves exposés à la querelle populaire
1280 Malikilé



Finalisation de l'évent-projet de Constitution
Les travaux débute aujourd'hui!



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé

+223 70 44 22 23

ampikile@gmail.com

www.malikile.com